



ALTERNATURE 3R inscrit ses épreuves dans une démarche **d'engagement en faveur de l'environnement** à travers l'élaboration d'une charte visant à orienter les manifestations vers un impact minimum, et à inscrire cette démarche dans la continuité à travers des améliorations dans l'organisation et la sensibilisation de tous les acteurs et partenaires de cette manifestation.

Cette démarche est **l'affaire de Tous**. C'est pourquoi **A3R** a établi cette charte afin :

- **D'informer les participants** sur les bons comportements à avoir,
- **De sensibiliser le public, les concurrents, les bénévoles** sur les richesses des territoires parcourus et sur la nécessité de préserver notre patrimoine et notre planète,
- **De sensibiliser les participants, les bénévoles, les partenaires, le public** à l'engagement des organisateurs en terme de développement durable pour que ces actions prennent de l'ampleur et deviennent un réflexe.

Cette charte est articulée autour de trois thèmes principaux abordés dans les paragraphes suivants :



Charte Environnementale



1. Respect de l'environnement du Parc de la Vallée de Chevreuse

Notre évènement sportif est l'occasion privilégiée pour faire découvrir et comprendre la richesse des milieux naturels et humains traversés mais aussi pour apprendre à les respecter.

Intégrer les considérations environnementales dans le choix des parcours en accord avec les services publics :

- ✚ Privilégier les parcours les moins sensibles par l'utilisation d'itinéraires existants aménagés pour la pratique de la randonnée

Mise en place d'une signalétique temporaire, réutilisable et adapté aux enjeux du site:

- ✚ Rubalise biodégradable, marquage au sol naturel et raisonné (craie), retrait dès le passage du dernier concurrent

Informers les concurrents sur les sites sensibles traversés, sur la richesse du parcours (faune, flore, espace protégé...), sur la fragilité du milieu naturel et la nécessité de le protéger et les inciter à le respecter et à ne pas couper pour ne pas engendrer des phénomènes d'érosion ou de surfréquentation :

- ✚ Information au sein des outils de communication et sur le site internet de la manifestation
- ✚ Clause d'exclusion inscrite au règlement de l'épreuve des participants.

2. Une consommation responsable

Par le nombre de personnes impliquées pendant une période courte, il est indispensable de mesurer et de limiter la consommation qui est souvent une source de gaspillage inutile.

Organiser l'information des concurrents par le biais de communications « propres » (courriel, téléphone, papier recyclé ...).

- ✚ Inscriptions uniquement en électronique au travers un site spécialisé local dédié à l'évènement

Anticiper, organiser et assurer le tri des déchets avec sensibilisation à la pratique du recyclage.

- ✚ Utilisation de containers de recyclage, mise en place de récupération des déchets organiques ...
- ✚ Pas de déchets au sol (mouchoirs jetables, emballage, papier toilette..). Chaque coureur recevra avec son dossard 1 ou 2 sachets plastiques pour transporter les déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Préférer « le réutilisable », source d'économie de matière non négligeable et privilégier les produits locaux :

- ✚ Gobelet individuel : ce gobelet individuel est inclus dans le "matériel obligatoire"



Charte Environnementale



- ✚ Utilisation de vaisselle réutilisable partout où cela est possible (vaisselle lavable pour servir les repas)
- ✚ Privilégier le choix de Trophées et lots artisanaux pour les récompenses et les bénévoles
- ✚ Sélection de produits locaux, de saison et les moins emballés (gros contenants, eau en jerrican),

3. Une efficacité économique et énergétique

Le principal levier d'action est l'économie d'énergie liée aux modes de transports et donc de d'essayer de diminuer les transports induits par la manifestation.

Inciter les participants à l'utilisation de transports collectifs ou non motorisés :

- ✚ En communiquant sur la proximité de la gare et la possibilité de prendre les transports en commun
- ✚ Incitation au covoiturage sur le site Internet de la manifestation et dans la communication de l'événement.

Limiter les consommations d'énergie en organisant le transport collectif :

- ✚ Minibus, pour le transport des bénévoles et pour le rapatriement des abandons
- ✚ Covoiturage pour la mise en place des bénévoles « signaleurs » sur le parcours

L'inscription au trail implique obligatoirement le respect de la charte par tous les participants.